

Collège Saint-Louis

275, 36^e avenue

Lachine, Québec

H8T 2A4



Politique linguistique (PEI)



Date de révision : décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Mission et vision de l'établissement	2
Énoncé de politique	2
But de la politique linguistique	2
Principes généraux et contexte socioculturel	3
Principes généraux.....	3
Contexte socioculturel	3
Langue d'enseignement.....	4
Le français comme langue d'enseignement.....	4
Langue de la communauté scolaire	5
Le français comme langue de la communauté scolaire	5
Langue seconde	5
L'anglais comme langue seconde.....	5
Langue tierce et multilinguisme	6
L'espagnol comme langue tierce	6
Soutien au multilinguisme	7
Accès au programme de l'IB.....	7
Implication des parents	7
Liens avec les autres politiques	7
Liens avec la politique d'intégrité	7
Liens avec la politique d'inclusion.....	7
Liens avec la politique d'évaluation	8
Liens avec la politique d'admission.....	8
Bibliographie	9
Annexe	10

Préambule

Mission et vision de l'établissement

Le Collège Saint-Louis mise sur un enseignement qui a pour objectif d'assurer le plein développement des élèves qui lui sont confiés. Outre la réussite du Programme de formation de l'école québécoise, l'enseignement sera également guidé par le Programme d'étude intermédiaire (PEI) proposé par l'IB. Celui-ci vise à former des jeunes aptes à relever des défis dans un cadre humaniste grâce auquel ils seront capables de réflexion critique et de création authentique, en suivant une éthique qui promeut le vivre-ensemble. Pour y arriver, les élèves peuvent compter sur la collaboration de toute l'équipe-école derrière ce projet éducatif.

Énoncé de politique

Le Collège Saint-Louis s'est donné comme mission d'amener tous ses élèves vers la réussite et cette dernière passe inévitablement par la maîtrise de la langue française et par le développement d'une sensibilité internationale acquise grâce, entre autres, à l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol.

But de la politique linguistique

La politique linguistique fournit « un cadre dynamique favorable au développement de compétences de communication interpersonnelle ainsi qu'au développement du seuil de littératie menant à une maîtrise de la langue utilisée à des fins scolaires et à l'épanouissement de l'élève du point de vue de son identité. »²

Dans l'optique où le Collège Saint-Louis vise à atteindre le plein potentiel de ses élèves, la maîtrise de la langue est au cœur de la réussite de notre mission. Les nombreuses activités nécessitant des recherches se basant sur des sources fiables et variées, la compréhension des situations complexes soumises en examen, ainsi que les réflexions écrites et orales par les élèves durant leurs démarches d'investigation sont autant de tâches essentielles dans le programme de l'IB qui exigent la maîtrise de la langue française. C'est par le développement de cette compétence langagière que les élèves parviendront à réussir ces activités.

Dans sa philosophie d'ouverture sur le monde, l'apprentissage d'une langue seconde (l'anglais) et d'une langue tierce (l'espagnol) s'avèrent des atouts essentiels pour faire des élèves du Collège Saint-Louis des citoyens du monde.

Dans ce contexte, et conformément aux exigences de l'Organisation du Baccalauréat international et des Directives d'élaboration d'une politique linguistique³, l'élaboration d'une politique linguistique revêt un caractère déterminant pour notre établissement.

Principes généraux et contexte socioculturel

Principes généraux

Comme le Collège Saint-Louis est une école francophone dans la province de Québec, la langue d'enseignement et d'apprentissage est le français. La langue officielle utilisée par les membres du personnel pour communiquer au sein de l'établissement est aussi le français. L'apprentissage du français se réalise non seulement dans le cours de français, mais également dans les autres matières, sauf pour les cours d'anglais et d'espagnol. À l'extérieur des salles de classe, l'école invite les élèves à communiquer entre eux en français.

La communauté scolaire a la conviction qu'il est important de valoriser l'utilisation du français. Dans le Code de vie (dans la section *Langue de communication*), une attention particulière est accordée à l'utilisation de la langue française dans les cours et à l'extérieur des cours.

Contexte socioculturel

Le Collège Saint-Louis est une école francophone du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys. Selon les dernières statistiques, environ 25% des élèves ont le français comme langue maternelle. Ainsi, 75% des élèves ont une langue autre que le français comme langue maternelle. Voici quelques constats pour 2021-2022¹ :

- 53% des élèves sont des filles et 47% des garçons.
- 48 langues maternelles différentes sont parlées par nos élèves, les principales étant le français (237), le chinois (147), l'arabe (91), le roumain (85), le mandarin (78), le russe (54), l'anglais (45), le persan ou farsi (38), le bulgare (27) et l'espagnol (26)
- 35% de nos élèves sont nés à l'extérieur du Québec, dans une cinquantaine de pays différents.

Le profil linguistique des élèves est donc très diversifié. Force est de constater que la situation du français s'en trouve fragilisée. Cette réalité doit inspirer et guider nos actions non seulement en matière d'apprentissage du français comme langue d'enseignement commune à tous, mais aussi comme langue de communication entre tous les acteurs de l'école. À noter que cela ne diminue en rien l'importance accordée à l'enseignement des autres langues telles que l'anglais et l'espagnol.

Étant donné que le français n'est pas la langue maternelle d'une majorité d'élèves (75%), il importe de mettre en place des structures pour soutenir les apprentissages.

Nous constatons cependant que les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire ont une maîtrise de la langue anglaise qui dépasse généralement les moyennes nationales.

¹ Source : CSSMB

Langue d'enseignement

Le français comme langue d'enseignement

Le français est la langue d'enseignement de l'établissement. Il s'agit de la langue principale de communication dans tous les lieux de l'école, dans toutes les activités et dans tous les cours (à l'exception des cours d'anglais et d'espagnol).

Au premier cycle (1^{re} et 2^e sec.) et à la première année du 2^e cycle (3^e sec.), le français est dispensé à raison de 8 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours. En 4^e et en 5^e secondaires, il est dispensé à raison de 6 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours. De plus,

- Des mesures d'aide en français sont offertes aux élèves en difficulté (récupération, cours de rattrapage, tutorat, orthopédagogie, etc.).
- À chaque niveau du secondaire, les élèves bénéficient d'un programme d'enrichissement du français : littérature, poésie et théâtre du Moyen Âge au XXI^e siècles introduit par des cours sur l'histoire de la littérature et de la langue, sorties au théâtre dans le cadre du cours de Langue et Littérature.
- Les enseignants de Langue et littérature planifient les apprentissages (planifications verticales et horizontales) afin de s'assurer d'une progression de la 1^{re} à la 5^e secondaire.
- De nombreux projets de lecture et d'écriture, par le biais des plans des unités de travail, sont proposés à tous les élèves, de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Ils étudieront, au cours des 5 années du PEI, différents types de textes littéraires (récits, fables, contes, poèmes, chansons, nouvelles littéraires, pièces de théâtre, romans, bandes dessinées, etc.) et courants (textes descriptifs, justificatifs, explicatifs, argumentatifs et analyses littéraires).
- Les mots-consignes du PEI en lien avec le cours de français sont fréquemment utilisés, particulièrement dans les évaluations critériées du PEI, de la 1^{re} secondaire à la 5^e secondaire, assurant ainsi leur acquisition et leur compréhension. Les enseignants des autres matières font de même avec les mots consignes propres à leur matière.
- La méthodologie au 1^{er} cycle est vue à travers des projets dans les différentes matières. Pour l'ensemble des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire, un guide maison résume la méthodologie de présentation des travaux écrits.
- La bibliothèque offre aux élèves une grande variété d'œuvres littéraires de langue française de différentes provenances et de tous genres. Cette collection est enrichie annuellement. La technicienne en documentation s'assure de faire la promotion de thèmes, d'œuvres, etc. abordés dans les cours.
- En tout temps et dans toutes les classes de français, les élèves ont accès à des collections d'œuvres littéraires supplémentaires ainsi qu'aux grammaires, aux dictionnaires, aux répertoires de verbes et au matériel didactique.
- Plusieurs enseignants de français ont participé aux formations officielles de « Langue et littérature » offertes par l'IB.

Langue de la communauté scolaire

Le français comme langue de la communauté scolaire

Le français comme langue officielle de la communauté scolaire.

Le français est la langue d'enseignement de la communauté scolaire. Il s'agit de la langue principale de communication dans tous les lieux de l'école, dans toutes les activités et dans tous les cours (à l'exception des cours d'anglais et d'espagnol).

De plus,

- Les enseignants offrent des activités variées de la 1^{re} à la 5^e secondaire, contribuant ainsi à promouvoir la culture francophone (journal étudiant, sorties au théâtre, improvisation, troupe de théâtre, écoute de chansons québécoises et francophones, etc.).
- Des sorties sont organisées chaque année au musée, au théâtre, à des salles de concert pour permettre aux élèves de se familiariser avec les principaux artisans de la culture québécoise et francophone (peintres, écrivains, musiciens) et avec les lieux de culture montréalais.
- Des artistes et artisans de la culture québécoise et francophone sont invités dans le cadre d'activités culturelles pédagogiques (artistes, écrivains, musiciens, etc.)
- Un voyage culturel en France est organisé en 2024 - 2025 pour les élèves de 4^e secondaire.

Langue seconde

L'anglais comme langue seconde

L'anglais comme langue seconde

Une des façons de développer la sensibilité internationale se réalise notamment par l'apprentissage d'autres langues. Lorsque les élèves de 6^e année intègrent notre programme, leur niveau de maîtrise de l'anglais diffère beaucoup d'un individu à l'autre.

- Le Collège dispense des cours d'anglais enrichis. Les groupes sont formés à partir des résultats des bulletins de 4^e et 5^e années du primaire.
- Les élèves ont quatre cours d'anglais de 75 minutes par cycle de neuf jours, tel que suggéré par le Régime pédagogique du Québec, qui permettent de couvrir le programme régulier et l'enrichissement. Exceptionnellement il y a trois cours d'anglais de 75 minutes par cycle de neuf jours en 3^e secondaire.
- L'intégration de l'enrichissement de l'anglais se fait de la 1^{re} à la 5^e secondaire en termes de littérature (romans, théâtre, poésie, films...) et autres approches pédagogiques ; l'enrichissement est offert à tous les niveaux et couvre un programme de littérature.
- Les élèves ont accès à un large éventail d'œuvres de langue anglaise à la bibliothèque de l'école.

- Comme la grande majorité de nos élèves sont bilingues, le Collège a fait le choix d’offrir le programme « Language and Literature » de la 3^e à la 5^e secondaire au lieu du programme « Acquisition de langues », qui se donnent en 1^{re} et 2^e secondaire.
- Plusieurs enseignants d’anglais ont participé aux formations officielles « Language acquisition » et « Langue et littérature » offertes par l’IB.

En 5^e secondaire, nous offrons la possibilité aux élèves de rédiger leur rapport de projet personnel en anglais. Ces derniers doivent avoir une moyenne générale en anglais et en français supérieure à 85% en écriture. Autre condition : il doit y avoir un nombre suffisant d’enseignants prêts à superviser les élèves en anglais.

En 2024-2025, des voyages dans des villes anglophones sont proposés aux élèves de 1^{re} et 2^e secondaire :

- En 1^{re} secondaire : voyage à Toronto
- En 2^e secondaire : voyage à New York

Langue tierce et multilinguisme

L’espagnol comme langue tierce

L’espagnol comme langue tierce

Une des façons de développer la sensibilité internationale se réalise notamment par l’apprentissage d’autres langues. Le collège donne des cours d’espagnol à la 3^e et 4^e secondaire.

- L’espagnol est offert sur deux ans (175 heures) à raison de cinq périodes de 75 minutes par cycle en 3^e secondaire et de 2 périodes de 75 minutes par cycle en 4^e secondaire.
- Les élèves de 4^e et 5^e secondaire qui le souhaitent ont la possibilité d’obtenir le diplôme DELE, qui est une accréditation officielle et internationale offerte par l’Institut Cervantes et qui certifie un niveau de compétence et de maîtrise en espagnol.
- En 2024-2025, les élèves de 3^e secondaire ont la possibilité de vivre une immersion totale en espagnol en participant à un voyage linguistique et culturel en Espagne. Les élèves auront la chance de séjourner dans des familles espagnoles. De plus, un groupe d’élèves de 5^e secondaire participera à un voyage culturel, également en Espagne.
- La bibliothèque dispose également d’une belle variété de livres et de magazines en espagnol pour les élèves de niveau intermédiaire et débutant.
- En 5^e secondaire, nous offrons la possibilité aux élèves de rédiger leur rapport de projet personnel en espagnol. Ces derniers doivent avoir une moyenne générale en espagnol et en français supérieure à 85% en écriture. Autre condition : il doit y avoir un nombre suffisant d’enseignants prêts à superviser les élèves en espagnol.

- D'autres activités culturelles connexes tels des cours, des spectacles de danses latines et des sorties dans un restaurant de cuisine espagnole sont offerts.

Soutien au multilinguisme

Bien que l'établissement fasse du français la langue commune, des activités culturelles connexes, tel le festival du « Nous » (Nos Origines, Une Société), sont offertes aux élèves dans une perspective d'ouverture sur l'autre.

Une journée « vérité et réconciliation » a lieu chaque 30 septembre. Des élèves animent des kiosques d'information et de sensibilisation à l'heure du midi.

Accès au programme de l'IB

Le Collège Saint-Louis adhère au programme de l'IB et s'est donné comme mission d'amener tous ses élèves vers la réussite et cette dernière passe inévitablement par la maîtrise de la langue française et par le développement d'une sensibilité internationale acquise grâce, entre autres, à l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol. Tous les élèves ont accès au programme de l'IB, peu importe leur langue maternelle.

Implication des parents

Pratiques de l'établissement

Le français est la langue officielle d'enseignement de la communauté scolaire. Il s'agit de la langue principale de communication utilisée dans tous les lieux de l'école et avec les parents.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique linguistique et la politique d'intégrité

Les élèves se doivent de présenter des travaux authentiques en français (sauf dans les cours de langues) en respectant les droits d'auteurs et en évitant le plagiat, dans le respect de la politique d'intégrité.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'inclusion

Le profil linguistique des élèves étant très diversifié et le français n'étant pas la langue maternelle d'une majorité d'élèves (75%), il importe de mettre en place des structures pour soutenir les apprentissages en français.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'évaluation

Le Collège est une école francophone dans la province de Québec, la langue d'enseignement et d'apprentissage est le français. L'apprentissage du français se réalise non seulement dans le cours de français, mais également dans les autres matières. Également, bien que nous soyons une école francophone, il est permis pour certains élèves de faire leur PP dans une autre langue que le français.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'admission

Le Collège est une école francophone dans la province de Québec, la langue d'enseignement et d'apprentissage est le français. Pour être admis au collège, les élèves de 6^e année sont invités à participer à une demi-journée d'activités durant lesquelles ils doivent démontrer leurs compétences de collaboration et de communication. Ils participent également à une activité sur le thème de l'humanisme. Les élèves admis en 1^{re} secondaire sont choisis à la suite des résultats obtenus lors de trois activités. L'invitation à participer à cette journée d'activités d'admission est, entre autres, basée sur les résultats de français aux bulletins de 4^e et 5^e années du primaire.

Politique révisée par :

- Hassen Remila
- Denis Cadieux
- Ninon Groulx
- Robert Prigent
- Michael Church
- Patrice Comeau
- Ferroudja Toudeft
- Gabrielle Prenevost
- Nancy Caron
- Martin Laguerre
- Marie-Pier Oligny

Bibliographie

Organisation du Baccalauréat international, Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, septembre 2017, page 41.

Organisation du Baccalauréat international, Directives d'élaboration d'une politique linguistique, avril 2008, 5 pages.

Annexe

Extrait du projet éducatif

Enjeu 2

La maîtrise du français

Orientation 2 :

Consolider la maîtrise du français oral et écrit afin d'amener les élèves à développer leur plein potentiel au sein d'une école d'éducation francophone internationale membre de l'IB et de la SÉBIQ.

Objectif 2.1	Développer davantage l'intérêt pour la francophonie et la culture francophone d'ici et d'ailleurs
Indicateur	Nombre d'activités en lien avec l'objectif qui rejaillissent dans l'école (ailleurs que dans la classe de français)
Cible	Augmenter les activités thématiques au total de 50% en 2022 par rapport à 3-4 à la vie étudiante et 3 dans le cours de musique en 2018-2019
Objectif 2.2	Augmenter la compréhension de lecture dans toutes les matières
Indicateur	Nombre d'élèves qui éprouvent des difficultés en compréhension de la lecture dans au moins une matière via un sondage auprès des enseignants.
Cible	Diminuer d'au moins 25 % le nombre d'élèves éprouvant des difficultés en lecture dans au moins une matière d'ici 2022
Objectif 2.3	Augmenter la qualité du français écrit dans toutes les matières
Indicateur	Nombre d'élèves qui éprouvent des difficultés en écriture dans au moins une matière via un sondage auprès des enseignants.
Cible	Diminuer d'au moins 25 % le nombre d'élèves éprouvant des difficultés en écriture dans au moins une matière d'ici 2022

]